



## LO BILTIN L'INFORMATION N° SINK « L'actualité agro-écologique par l'APPER »

L'opération Animation des Mesures Agro-environnementales et Climatique est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural

### **Bilan intermédiaire d'activité du 01 septembre 2017 au 31 Mars 2018**

Dans le cadre du programme FEADER 2014-2020, l'Association pour la Promotion du Patrimoine et de l'Écologie à La Réunion (APPER) a été sélectionnée, suite à un appel à projet, au titre du type d'opération TO 7.6.3 « Animation des Mesures Agro-environnementales et climatiques » sur le territoire de La Réunion.

Cette opération de 3 ans a débuté le 01 septembre 2017 et devrait se terminer le 31 juillet 2020, pour un montant prévisionnel de 168 027,88 € incluant une participation de 75 % du FEADER et de 25 % de contrepartie nationale, financée sur fonds propre par l'Etat (BOP 149 MAA).

La mission « Animation des MAEC » comporte 4 actions :

1. Animation d'un groupe de travail pour l'adaptation de la MAEC PRM et conception d'un bulletin d'information et de flyers sur l'intérêt des MAEC et des races locales en agro-écologie.
2. Information, formation, communication et sensibilisation : Vulgarisation des MAEC dont PRM
3. Assistance : Accompagnement rapproché pour des engagements MAEC
4. Bilan des actions « Animation MAEC »

Cette opération porte une attention particulière à la future MAEC Protection des Races Menacées, notamment celles reconnues en 2016 par arrêté ministériel du 13 avril modifiant l'arrêté ministériel du 25 avril 2015 fixant la liste des races reconnues comme menacées d'abandon pour l'agriculture : Boeuf Moka et Cabri Péri.

### **Sélection et recrutement de l'animateur**

Durant les mois de septembre et octobre, l'APPER a sélectionné parmi ses ressources une personne pouvant coller à la mission.

L'animateur a été recruté le 16 novembre 2017.

Boris Astourne a immédiatement accepté cette mission. Il a toujours travaillé sur le développement socio-spatial et économique de La Réunion. Il dispose ainsi d'une bonne connaissance géopolitique du contexte insulaire local et régional.

De par ses diplômes et expériences dans le Tourisme, l'Aménagement réflexif et opérationnel, le Développement des Hauts ainsi que le programme LEADER, son profil était intéressant pour l'APPER.

Par ailleurs, depuis 2 ans, il s'est reconverti dans l'agriculture et a fait certifier ses parcelles en bail au bio immédiatement.



## **Lancement des premières journées de conseil collectif**

L'année 2017 a également permis de prendre connaissance de la mission afin de s'en imprégner et de se l'approprier. 4 journées de ce type ont été organisées.

En outre, dans le cadre de journées de conseil collectif, les agriculteurs et éleveurs les plus dynamiques de l'APPER ont été informés des objectifs et du planning prévisionnel des différentes actions. Cela a facilité la diffusion de cette information sur la mission « Animation des MAEC ».

Ces réunions ont également mis en exergue les besoins préalable de certains éleveurs avant toute action sur d'éventuels engagements MAEC.

## **Un nombre d'agriculteurs touchés et des visites d'exploitation en progression en 2018**

Au regard des indicateurs, et comme expliqué en amont, peu d'agriculteurs ont été touchés en 2017 : 4 sur 15 prévus initialement. En revanche, pour les trois premiers mois de 2018, 17 agriculteurs ont reçu des explications sur cette mission et sur les races locales menacées. C'est 85 % du nombre d'agriculteurs touchés prévus pour toute l'année.

En ce qui concerne les visites d'exploitation, un diagnostic global est réalisé. Il permet de connaître le parcours de l'agriculteurs et ses ateliers de productions, d'estimer la biodiversité animale et végétale, de déterminer les projets à venir, les freins, besoins et leviers d'actions mobilisables pour améliorer l'exploitation. Par ailleurs, une analyse des pratiques de l'agriculteur est proposée afin de lui suggérer des engagements MAEC adaptés à son exploitation.

4 visites avec diagnostic ont été réalisées sur la période considérée par ce bilan intermédiaire.

## **Lancement du bulletin d'information N°1**

Le premier bulletin a également été rédigé. Il a été finalisé en 2018. Sa diffusion a débuté avec un léger retard, en février 2018. Il est remis au partenaires et agriculteurs en main propre, lors de réunions ou de visites d'exploitation. Il est également disponible sur le site internet de l'APPER au format pdf.

Il explique brièvement ce qu'est l'agro-écologie. Par ailleurs, cette newsletter d'une feuille renseigne sur les MAEC existantes à La Réunion. Les différents cahiers des charges ont été décortiqués et synthétisés sur la seconde page.

Un second bulletin est en cours de rédaction et est davantage concentré sur les deux races locales reconnues en 2016 par arrêté ministériel du 13 avril modifiant l'arrêté ministériel du 25 avril 2015 fixant la liste des races reconnues comme menacées d'abandon pour l'agriculture : Boeuf Moka et Cabri Pée.

## **Démarches réflexives et rédaction de la notice technique MAEC Protection des Races Menacées**

Un groupe de travail a été créé. Il est composé de la DAAF MAEC, de l'EDE, de la direction du Développement et de la Diversification Agricole du Conseil Général et de l'APPER. Une autre association dont l'objet est notamment de sauvegarder le Patrimoine, Terroirs Ancestraux de Bourbon, a intégré la réflexion.

Une première réunion tenue le 07 décembre ainsi que des échanges téléphoniques ont permis de valider une première version qui devra être affinée avec des données de performances zootechniques et technico-économiques après recueil auprès de l'APPER et de ses membres.

Un courrier de demande de données technico-économique a également été envoyé à la Sica Révia le 13 février 2018. Un courrier sur les races menacées, expliquant le souhait de l'APPER de recueillir d'éventuels animaux « divaguants » a été rédigé et envoyé le même jour au Parc National, au Conseil Général et au SDIS. Ce recueil de tels animaux faciliterait la constitution de bases de données.



## Le respect des actions de publicité assuré

Une page d'information sur la mission « Animation des MAEC » a été publiée sur sur le site internet de l'APPER.

L'ensemble des documents produits et diffusés comporte les logos et mentions obligatoires sur les co-financement.

L'APPER a sollicité ses partenaires pour participer à des manifestations visant à communiquer telles que des journées portes ouvertes notamment. A titre d'exemple, l'APPER devrait participé à la journée portes ouvertes de la MFR de la Plaine-Des-Palmistes le 30 mai 2018.

Par ailleurs, un article sur les races menacées et la mission devrait paraître le 05 mai prochain dans un supplément du journal Le Quotidien, dans le cadre de la Foire Agricole de Bras Panon.

## Une assistance adaptée aux besoins des agriculteurs accompagnés

La mission d'assistance à la contractualisation des MAEC nécessite parfois un travail préalable et adapté à chaque situation.

Aussi, les premières journées de conseil collectif ont permis de détecter certains besoins :

- Nécessité de disposer de la capacité agricole et donc d'entamer une VAE. L'APPER a donc invité 3 éleveurs et a participé à une réunion d'information de la DAAF sur les VAE le mardi 6 février 2018. Une des trois personnes intéressées constitue actuellement son dossier.
- Obligation de disposer d'un N° cheptel : 2 demande ont été faites, ce qui a permis à 2 éleveurs d'être en règle avant l'achat des animaux. Une troisième demande est en cours de rédaction avec l'éleveur. Une autre demande a été mise en attente dans la mesure où l'agriculteur s'est fait voler son cheptel de chèvre Péï.
- 5 personnes auraient besoin de la Capacité de Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV). Le service concerné a été approché. Il reste à rencontrer P. Lardière pour connaître les modalités.

➔ **Contact APPER : Boris ASTOURNE - 0692 70 49 59 - [bastourne.appereunion@gmail.com](mailto:bastourne.appereunion@gmail.com)**

- **Contact DAAF : [daaf.reunion@agriculture.gouv.fr](mailto:daaf.reunion@agriculture.gouv.fr)**
- **Sandrine BONNAFOUX - 0262333653 - [sandrine.bonnafoux@agriculture.gouv.fr](mailto:sandrine.bonnafoux@agriculture.gouv.fr)**
- **Christophe BRESSON - 0262333642 - [christophe.bresson@agriculture.gouv.fr](mailto:christophe.bresson@agriculture.gouv.fr)**